

Deux organisations alertent sur l'aggravation de la précarité des mères isolées et des jeunes majeurs

- Par Emmanuelle Chaudieu - 24/03/2014

En 2013, plus d'un millier de femmes se sont retrouvées en situation d'errance avec leur nourrisson, dans le département de la Seine-Saint-Denis. Selon des données recensées par IDEE 93 (Inter-association départementale pour l'éducation et l'enfance) et Interlogement 93 (réseau de 45 associations gérant des centres d'hébergement et de réinsertion sociale et autres structures d'hébergement en Seine-Saint-Denis), **160 femmes ont ainsi été prises en charge par le 115 après leur sortie de la maternité de l'hôpital Delafontaine de Saint-Denis** et 387 autres étaient sans solution d'hébergement ou de logement pérenne après avoir accouché à l'hôpital André-Grégoire de Montreuil (soit trois fois plus qu'en 2011). Pas moins de 483, enfin, ont été accueillies par l'accueil de jour de l'Amicale du Nid 93, avec 527 enfants (2,5 fois plus qu'en 2011).

Augmentation de la précarité

Les deux organisations relaient des chiffres tout aussi alarmants s'agissant des jeunes majeurs issus de l'aide sociale à l'enfance (ASE) : sur les 245 sortis en 2013 des associations adhérentes à IDEE 93 et à Interlogement 93, seuls 69 (soit 28 %) ont en effet accédé à un logement, tandis qu'ils étaient le même nombre à être en *"situation très précaire"*. Par ailleurs, 30 autres jeunes étaient retournés dans leur famille (12 %), tandis que 20 % se trouvaient en *"situation temporaire"* (41 en foyers jeunes travailleurs et sept en foyer ou résidence temporaire).

"L'augmentation dramatique de la précarité s'impose aux mères sortant de la maternité et aux jeunes sortant de dispositifs de l'ASE dans la mesure où les services de l'Etat et du conseil général se renvoient la responsabilité de l'hébergement de ces publics", dénoncent ainsi IDEE 93 et Interlogement 93 dans un communiqué diffusé le 18 mars, en rappelant que leurs réseaux *"alertent depuis juin 2012 les pouvoirs publics du peu de réponses apportées"* à ces publics (publication du livre blanc *Le 115 pour berceau*).

Le 115 comme seul recours

Au final, pour ces mères et ces jeunes, le 115 *"devient le seul recours"*, sachant que **cette mise à l'abri, "quand elle est possible", est loin "d'être adaptée à ces situations spéciales", et notamment à celle des jeunes mamans** (éloignement géographique de leurs suivis médico-sociaux et des lieux de scolarisation des enfants, chambres sans sanitaires ni cuisine, changements fréquents d'hôtels...).

Et les deux associations de tirer la sonnette d'alarme sur le fait que *"des nouveau-nés, des enfants et de jeunes adultes, particulièrement vulnérables, vivent des conditions d'errance qui les exposent de façon inacceptable"*.

Recherche d'alternatives

IDEE 93 et Interlogement 93 appellent donc à une réaction rapide et à la mobilisation de **"réponses concertées et concrètes avec tous les services publics** [afin de] *tenter de préserver le présent et l'avenir immédiat de ces populations trop exposées aux risques"*.

Les deux collectifs demandent ainsi **"avec force qu'une table ronde réunisse rapidement" les services de l'Etat dans le département, le conseil général et les gestionnaires de logements sociaux**, soulignant l'urgence de *"produire des réponses à ces détresses, à ce gâchis de vie"*, avant de se déclarer *"prêts à collaborer à la recherche d'alternatives à cette précarité extrême"*.

Par ailleurs, *"compte tenu de [leurs] connaissances du territoire et des personnes concernées, de [leurs] compétences*

techniques et sociales reconnues", les deux réseaux demandent également à être reçus par le préfet et le président du conseil général "afin de les assurer de [leur] volonté de participer à l'élaboration de solutions conjointement pensées et construites au profit de ces publics vulnérables".

© Actualités sociales hebdomadaires - Wolters Kluwer France